

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **quatorzième jour de juillet 2008 à 20h00** à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juairé est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

08-07-217

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 2 juin, 9 juin et 16 juin 2008.

ADOPTÉE

08-07-218

Nomination du maire suppléant

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseiller Me Serge Bizier, soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

ADOPTÉE

08-07-219

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 10 juin 2008	
- nos 8CH000926 à 8CH000928	18 450.61 \$
- En date du 12 juin 2008	
- nos 8CH000929 à 8CH000932	4 109.68 \$
- En date du 17 juin 2008	
- no 8CH000933	360.93 \$
- En date du 19 juin 2008	
- nos 8CH000934 à 8CH000941	12 210.96 \$

- En date du 23 juin 2008 - nos 8CH000942 à 8CH000952	244 418.27 \$
- En date du 25 juin 2008 - nos 8CH000953 à 8CH000955	6 406.90 \$
- En date du 26 juin 2008 - nos 8CH000956 & 8CH000957	8 608.46 \$
- En date du 02 juillet 2008 - nos 8CH000958 & 8CH000959	626.25 \$
- En date du 3 juillet 2008 - nos 8CH000960 à 8CH000971	35 201.38 \$
- En date du 4 juillet 2008 - no 8CH000972	390.72 \$
- En date du 6 août 2008 - nos 8CH000973 à 8CH000978	1 953.75 \$
- En date du 7 juillet 2008 - nos 8CH000979 à 8CH000982	4 502.33 \$
- En date du 8 juillet 2008 - no 8CH000983	3 488.46 \$
- En date du 10 juillet 2008 - no 8CH000984	554.28 \$
- En date du 13 juillet 2008 - nos 7CH001133, 7CH001414, 7CH001432, 7CH001590	annulé
- En date du 12 mai 2008 - no 8CH000625	annulé

Fonds immobilisation :

- En date du 23 juin 2008 - nos 8CH200016 & 8CH200017	527 405.75 \$
- dépôts salaires des périodes 200824 à 200827	

ADOPTÉE

08-07-220

Approbation des comptes

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Fonds administration :

- En date du 14 juillet 2008 - no 8CH000985 à 8CH001125	268 448.03 \$
--	---------------

Fonds immobilisation :

- En date du 14 juillet 2008

- nos 8CH200018 à 8CH200021

931 909.87 \$

ADOPTÉE

Dépôt d'un état financier d'organisme - Le greffier indique le nom de l'organisme qui a déposé son état financier : Baseball mineur – Classé.

08-07-221

Politique de capitalisation et d'amortissement

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'adopter la politique de capitalisation de la Ville de Princeville telle que déposée par la trésorière en date du 14 juillet.

ADOPTÉE

08-07-222

Congrès de l'Association des techniciens en prévention incendie

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'autoriser Monsieur Christian Chartier, directeur - premier répondant, à assister au 43^e Colloque annuel de l'ATPIQ qui aura lieu à Drummondville les 2 et 3 octobre 2008.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce colloque, notamment les frais d'inscription, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

08-07-223

Congrès de l'Association des Travaux publics d'Amérique – Section Québec

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise Monsieur Bruno Vigneault, directeur des Travaux publics, à participer au colloque annuel organisé par l'Association des travaux publics d'Amérique – Section Québec qui aura lieu à Rimouski le 2, 3, 4, 5 septembre 2008.

La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatif à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

08-07-224

Emplois d'été – Échanges Étudiants du YMCA Toronto

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que ce conseil autorise l'engagement de deux aides moniteurs pour les camps de jour dans le cadre du programme Emplois d'été/Echanges étudiants 2008 du YMCA soient :

- Karine Shirazi du 30 juin au 8 août 2008;
- Chantal de Serreville du 4 juillet au 8 août 2008.

QUE les conditions d'embauche des aides moniteurs soient établies selon les modalités du programme;

QUE Claude Fortier, régisseur aux Loisirs soit autorisé à signer tous les documents officiels émanant du programme d'aide financière.

ADOPTÉE

08-07-225

Modification au personnel du camp de jour

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'apporter les modifications suivantes à la résolution 08-06-184 concernant l'engagement du personnel de camp de jour :

- remplacement de Stéphane Grenier par Frédérique Sévigny au taux de 8.75 \$/l'heure;
- remplacement de Samuel Sévigny par Marie-Chantal Lord au Programme Emploi Été Canada;
- modification du salaire de Marie-Joël Lambert de 8,75 \$ à 9,00 \$.

ADOPTÉE

08-07-226

Démission d'une employée

ATTENDU la lettre de démission de Madame Georgette Tremblay;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de prendre acte de la démission de Madame Georgette Tremblay.

ADOPTÉE

08-07-227

Achat d'appareils respiratoires autonomes

ATTENDU QUE ce conseil désire renouveler certains équipements spécialisés pour le service des incendies;

ATTENTU QU'une offre de service a été présentée par la compagnie Solus sécurité pour remplacer des appareils respiratoires autonomes utilisés par le service des incendies de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'achat de 4 appareils respiratoires autonomes au coût total de 11 340 \$ taxes non incluses offerts par la compagnie Solus sécurité inc.

QUE cette dépense soit financée par le fonds du surplus accumulé de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

08-07-228

Soumissions pour l'achat d'une génératrice mobile

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire faire l'acquisition d'une génératrice mobile (Groupe électrogène mobile) dans le but d'alimenter en électricité lors d'une panne de courant la station de pompage d'eau potable;

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions déposé par le greffier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'achat d'un groupe électrogène mobile au coût de 48 479.81 \$ taxes incluses de la compagnie Génératrice Drummond.

QUE cette dépense soit financée à même les revenus supplémentaires annuels des taxes foncières.

ADOPTÉE

08-07-229

Soumissions pour le déneigement et le déglacage des chemins ruraux – Saisons 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 – Partie Nord de la Ville et Partie Sud de la Ville de Princeville

ATTENDU QUE ce conseil a reçu des soumissions pour le grattage de neige et le déglacage de ses chemins municipaux dans le secteur rural;

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions déposé par le greffier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville accorde le contrat de grattage de neige et de déglacage des chemins municipaux de la Partie Nord d'une distance de 41,14 kilomètres à l'entrepreneur Jean-Claude Lizotte inc. au coût global annuel de 83 028.95 \$ taxes incluses pour une période de trois ans.

QUE ce conseil municipal accorde le contrat de grattage de neige et de déglacage des chemins municipaux de la Partie Sud d'une distance de 42,09 kilomètres à l'entreprise Les Excavation H. St-Pierre inc. au coût global annuel de 89 792.18 \$ taxes incluses pour une période de trois ans.

QUE le conseil municipal autorise le maire et le greffier à signer les contrats de grattage de neige et de déglacage des chemins municipaux avec les entrepreneurs concernés.

ADOPTÉE

08-07-230

Aide pour l'installation d'une borne-fontaine – COOP IGA de Princeville

ATTENDU l'obligation d'installation d'une borne-fontaine à moins de 45 mètres du nouveau supermarché IGA;

ATTENDU la disposition habilitante à l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales prévoyant une aide pour couvrir les frais d'une telle installation;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique carré, il est résolu sur division d'accorder un montant de 5 727.96 \$ à COOP-IGA de Princeville afin de couvrir les frais d'installation d'une borne-fontaine sur leur terrain de stationnement.

Pour : Monique Carré, Serge Bizier, Fernand Ruel, André Bergeron.
Contre : Martin Sévigny, Claude Côté

ADOPTÉE

08-07-231

Mandat à l'ingénieur pour la confection de plans, devis et surveillance du prolongement des infrastructures de la rue Lecours

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de mandater Teknika HBA ingénieurs pour la confection des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux, lorsqu'ils seront réalisés, du prolongement des infrastructures de la rue Lecours sur une distance d'environ 200 mètres, le tout selon l'offre de services présentée pour un montant forfaitaire de 22 000 \$, taxes en sus.

Cette dépense est financée à même le fonds des activités financières en attendant l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt sur ces travaux.

ADOPTÉE

08-07-232

Demande de barrières sur le rang 1

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a reçu une demande d'installation d'une barrière des propriétaires situés en bordure du 1^{er} rang de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE les propriétaires concernés désirent limiter l'accès à leur(s) propriété(s) par le dit chemin en raison des bris et du vandalisme causés à leur propriété;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise la signature d'une entente avec les propriétaires situés en bordure du 1^{er} rang (secteur Ouest) de Princeville, pour autoriser l'installation d'une clôture limitant l'accès au 1^{er} rang pour les propriétaires situés en bordure du dit chemin.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer l'entente relative à l'installation d'une barrière limitant l'accès sur une partie du 1^{er} rang de Princeville du côté Ouest de Princeville.

ADOPTÉE

08-07-233

Vente d'un terrain résidentiel – 130 Fréchette

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Julie Lecomte et Daniel Martel ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-211 (130 Fréchette) pour le prix de 20 905.28 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

08-07-234

Dérogation mineure – Monsieur Guy Harvey

ATTENDU QUE la superficie de ce garage privé serait conforme sur le territoire de l'ancienne-Ville de Princeville;

ATTENDU QUE ce propriétaire désire avoir un bâtiment accessoire qui va servir de garage et de remise;

ATTENDU QUE le bâtiment projeté s'intègre bien dans son secteur et que le garage annexe à la résidence n'a seulement que 29,73 m² de superficie;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil accepte la demande de dérogation mineure présentée par Guy Harvey afin de permettre la construction d'un garage privé sur le terrain situé au 1457 route 263 Sud avec une superficie de 55,74 m² et d'une hauteur de 7,32 mètres au lieu de 5 mètres ce qui représente une dérogation de 18,47 m² pour la superficie et de 2,32 mètres pour la hauteur p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

08-07-235

Dérogation mineure – Monsieur Yvon Tremblay

ATTENDU QUE cette résidence a été construite en 1975 et le garage en 1976 avec des permis de construction;

ATTENDU QUE cette dérogation ne change pas l'aspect du voisinage car ces bâtiments existent depuis plus de 30 ans;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil accepte la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Yvon Tremblay concernant l'implantation des bâtiments existants situés au 60, rue Allard afin de régulariser une marge latérale de 1,65 mètres au lieu de 2 mètres pour la résidence et régulariser une marge latérale de 0,30 mètre au lieu de 0,75 mètre pour le garage ce qui représente une dérogation de 0,35 mètre pour la résidence et de 0,45 mètre pour le garage p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

08-07-236

Dérogation mineure – Madame Carmen Vallières et de Monsieur Gaétan Roberge

ATTENDU QUE l'espace disponible à l'arrière des bâtiments est restreinte;

ATTENDU QUE le terrain à l'arrière des bâtiments s'affaisse chez le voisin ;

ATTENDU QUE la construction d'un muret va permettre de stabiliser le terrain ;

ATTENDU la présence d'une des voisines arrière qui a déposé un document appuyant son opposition à la dérogation ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil accepte la demande de dérogation mineure présentée par Madame Vallières et Monsieur Roberge afin de permettre la construction d'un muret dans la cour arrière de la pro-

priété située au 125, rue St-Charles à 0,15 mètre au lieu de 0,60 mètre, ce qui représente une dérogation de 0,45 mètre p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

08-07-237

Dérogation mineure – Monsieur René St-Pierre

ATTENDU QUE la reconstruction du bâtiment accessoire est réalisée suite à un incendie;

ATTENDU QU'une superficie supplémentaire serait très utile pour remiser différents accessoires;

ATTENDU QUE l'agrandissement demandé est situé très loin de l'emprise du chemin public;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil accepte la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur René St-Pierre afin de permettre la construction d'un garage privé sur le terrain situé au 165 route 116 Est avec une plus grande superficie, ce qui représente une dérogation de 16 m² p/r aux droits acquis des bâtiments existants.

ADOPTÉE

08-07-238

Partenariat avec Attraction Érable

ATTENDU l'intérêt du conseil municipal à l'effet d'appuyer les efforts d'Attraction Érable de contrer l'exode des jeunes et la pénurie de main-d'œuvre ;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général à signer, au nom de la Ville de Princeville, l'entente de partenariat avec Attraction Érable et de participer aux activités et actions qui y sont prévus.

ADOPTÉE

08-07-239

Demande de subvention pour la réfection de l'Église St-Eusèbe

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par le Conseil de Fabrique de la Paroisse St-Eusèbe de Princeville pour la réfection de l'Église;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'attribution d'une aide financière de 17 314 \$ pour l'année 2008 et de 17 994 \$ pour l'année 2009 au Conseil de Fabrique de la Paroisse St-Eusèbe de Princeville pour la réfection de l'Église conditionnellement à l'octroi d'une aide financière du Conseil du Patrimoine Religieux du Québec.

QUE cette dépense soit financée à même le fonds du surplus accumulé de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

08-07-240

Réaménagement du Centre Communautaire Pierre-Prince – Demande au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Princeville a l'intention de réaménager le Centre communautaire Pierre-Prince afin d'en faciliter et d'en diversifier l'accès;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général, Mario Juare, à présenter le projet de réaménagement du Centre communautaire Pierre-Prince, tel que préparé par Monique Brunet, architecte, au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, volet «Infrastructures de soutien au développement local ou régional»;

QUE la Ville de Princeville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitations continus du projet.

ADOPTÉE

08-07-241

Subvention baseball 2008

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder une subvention de 2 000\$ au baseball mineur de Princeville pour l'année 2008.

ADOPTÉE

08-07-242

Demande à CSBF pour relocalisation de Patrimoine Princeville

ATTENDU QUE suite à des changements prévus d'usage de l'édifice Fernand-Rivard, la Ville de Princeville désire reloger l'organisme Patrimoine Princeville dans des locaux libres de la Commission Scolaire des Bois-Francis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville présente une demande à la Commission Scolaire des Bois-Francis pour reloger l'organisme Patrimoine Princeville.

ADOPTÉE

08-07-243

ORASSE

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le versement additionnel non récurrent de 1 000 \$ à l'organisme ORASSE de Princeville pour l'année 2008.

ADOPTÉE

08-07-244

Comité de Loisirs en Déficience intellectuelle de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de verser une commandite de 250 \$ au CLDI de l'Érable pour son rallye auto du 13 septembre prochain.

ADOPTÉE

08-07-245

FADOQ – Région Centre du Québec

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville contribue d'un montant de 254,31 \$ au Mouvement des Aînés du Québec région Centre-du-Québec pour la réalisation d'un bottin démontrant l'appréciation des activités des résidences privées pour les personnes âgées sur le territoire.

ADOPTÉE

08-07- 246

Festival de la Canneberge de Villeroy

ATTENDU l'invitation produite par l'organisation du Festival de la Canneberge de Villeroy;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire participer aux festivités de l'organisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'achat de deux billets au coût unitaire de 85 \$ taxes incluses, afin de participer au souper gastronomique organisé dans le cadre des festivités du Festival de la Canneberge de Villeroy.

ADOPTÉE

08-07-247

Ville de Victoriaville – Tournoi de golf annuel

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de déléguer un quatuor de la Ville de Princeville au Tournoi de golf de la Ville de Victoriaville au profit de certains organismes de la municipalité qui se tiendra le samedi le 23 août 2008 au coût de 360 \$.

ADOPTÉE

École Sainte-Marie de Princeville – Élèves en communication et médias – À l'étude.

08-07-248

Tournoi Invitation A. Paquet

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser un représentant de la Ville à assister au Tournoi de Golf A. Paquet le 30 juillet prochain au coût d'inscription de 54 \$.

ADOPTÉE

08-07-249

Demande au Ministère des Transports du Québec – Réparation de la route 263 Nord

ATTENDU l'état pitoyable de la route 263 Nord;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Princeville constate que le mauvais état de cette route met en danger la sécurité des usagers qui circule dans ce secteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville transmette une demande au Ministère des Transports du Québec, afin que des travaux de réparation et d'amélioration de la route 263 Nord à partir de l'intersection du 7^{ème} rang Ouest jusqu'au Domaine Paquet de Princeville soient réalisés.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

08-07-250

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la réunion régulière soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussigné certifie par la présente que les crédits
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière